



Le Conseil de Régulation, de Santé et de Développement des Filières Coton et Anacarde



LA BANQUE MONDIALE  
IBRD - IDA

## AVIS DE REPORT

Pays : République de Côte d'Ivoire

Nom du Projet : **Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**

Numéro du Prêt : 88450-CI

Intitulé du Marché : **Travaux d'aménagement de la zone agro-industrielle de BONDOUKOU dédiée à la transformation de l'anacarde**

Numéro STEP : CI-FIRCA-74728 CW-RFB :

1. Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a reçu un financement du groupe de la Banque Mondiale pour financer le **Projet de Promotion de la Compétitivité de la chaîne de valeur de l'Anacarde (PPCA)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du **Marché Travaux d'aménagement de la zone agro-industrielle de BONDOUKOU dédiée à la transformation de l'anacarde**.

2. Le **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)** sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des **Travaux d'aménagement de la zone agro industrielle de BONDOUKOU dédiée à la transformation de l'anacarde constitués en un lot unique et comprenant :**

- terrassements, voirie et drainage des eaux pluviales ;
- électricité (HTB, HTA, BT, Eclairage Public) ;
- assainissement des eaux usées ;
- alimentation en eau potable ;
- télécommunications ;
- postes de pesage ;
- aires de stationnement ;
- aire de séchage et les entrepôts de stockage ;
- aménagement espaces verts.

Le marché issu de la présente consultation sera passé sur prix unitaires.

Le délai d'exécution est de douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

3. Les exigences en matière de qualifications sont : chiffre d'affaires annuel moyen - expérience spécifique - personnel - matériel.... (Voir les Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO) pour les informations détaillées).

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres National (AON) telle que définie dans le « Règlement - de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » Version juillet 2016 révisée en novembre 2017 et révisée en août 2018 de la Banque Mondiale (« le Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**; Responsable du marché : Madame Kra Yvonne, [spmfirca@firca.ci](mailto:spmfirca@firca.ci) et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire ; 01 BP 3726 Abidjan 01 Tél. (225) 22 52 81 81/ Fax (225) 22 52 81 87 Adresse électronique : spmfirca@firca.ci; firca@firca.ci de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes T.U les jours ouvrables.**

6. Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) en langue française peut être consulté gratuitement ou téléchargé par tout Soumissionnaire intéressé, par le lien : [www.firca.ci/offres](http://www.firca.ci/offres)

7. Les offres techniques et financières devront être soumises en français et en :

a) **version physique** au plus tard le **mardi 14 juillet 2020 à 10 heures 00**

**minute TU**, date et heure limites de dépôt des offres. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

Ou

b) **version électronique** (en raison de la crise sanitaire liée au COVID19) **sous format crypté ou protégé par mot de passe** aux adresses mails ci-dessous au plus tard **mardi 14 juillet 2020 à 10 heures 00 minute TU**, date et heure limites de dépôt des offres. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée.

8. L'ouverture publique des offres déposées en version physique ou électronique aura lieu **mardi 14 juillet 2020 à 11 heures 00 minute TU** à l'adresse indiquée ci-dessous en présence des représentants des soumissionnaires (un représentant par soumissionnaire au plus) et par vidéoconférence.

Concernant les offres envoyées électroniquement, le mot de passe des offres protégées devra être envoyé aux adresses e-mail indiquées ci-dessous, après la date et heure limite de dépôt des offres, précisément le **mardi 14 juillet 2020, entre 10 heures 00 minute et 11 heures 00 minute TU**. Au-delà de la date et de l'heure limite précédemment mentionnées, aucun mot de passe transmis ne sera accepté.

Les offres seront décryptées et ouvertes en ligne à Abidjan par vidéoconférence.

Le lien d'accès à la conférence en ligne sera fourni à tous les soumissionnaires ayant déposé une offre, le même **mardi 14 juillet 2020 à 10 heures 30 minutes, Temps Universel**.

9. Les offres doivent être accompagnées d'une **déclaration de garantie d'offre**.

10. Le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

11. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessous est :

Nom de l'Agence d'exécution : **Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA)**

Adresse : **01 BP 3726 Abidjan 01, Il plateaux 7ème Tranche Route Attoban, Rue L 155, Immeuble FIRCA, en face de la station PETRO Ivoire, Abidjan, Cote d'Ivoire**

Téléphone : **+225 22 52 81 81**

Adresse électronique : **daobondoukou@firca.ci; avec copie à yvonnek@firca.ci et nombo@firca.ci**

Adresse Web site : **www.firca.ci**

12. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, le PPCA publiera dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics, dans un journal à grand tirage et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres ou en délivrera copie à leur demande et à leurs frais.

13. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0.5% du montant hors taxes du marché aux frais du titulaire)